

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 septembre 2020

INCLUSION DANS L'EMPLOI PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE - (N° 3109)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS62

présenté par

M. Blanchet, M. Daniel, M. Batut, Mme Valetta Ardisson, M. Cabaré, Mme Thourot, M. Bouyx,
M. Krabal, Mme Brocard, M. Haury, Mme Brulebois et M. Huppé

TITRE

Dans l'intitulé, substituer au mot :

« territoire »

le mot :

« territoires ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose une modification du titre de la proposition de loi afin que celui-ci soit cohérent avec l'objectif poursuivi par le présent texte. En effet, il s'agit bien d'habiliter plusieurs territoires et non un seul comme le singulier prévu au mot « territoire » pourrait le laisser entendre.

C'est il est proposé d'adopter cet amendement de cohérence.